



Le responsable de la chaine de radio privée « soleil FM » émettant à Yaoundé ainsi que quatre ses journalistes viennent d’être convoqués au Cabinet d’Information Judiciaire no 3 de Yaoundé le 21 novembre à 16h

Ces derniers sont accusés par Me Elame Bonny Privat, avocat de Samuel Eto’o d’avoir ouvertement proféré au cours d’une émission des expressions qui portent atteinte l’image et à la notoriété de son client

Outre la pratique d’homosexualité, la Star du football camerounais avait également été accusé au cours de la même émission d’être derrière toutes les décisions controversées du président du comité de normalisation de la FECAFOOT

Ce n’est pas la première fois que l’ancien capitaine des lions indomptables est pris de bec avec les médias camerounais. L’on se souvient que Samuel Eto’o avait fait suspendre l’animateur camerounais Martinez Zogo pour 03 mois il ya de cela un an